



GOBEIL & DESBIENS CPA

 2465, rue Saint-Hubert  
Jonquière (Qc) G7X 5M7  
 418.547.7701  
 info@gdcpa.ca

**ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 NOVEMBRE 2023**



[www.gdcpa.ca](http://www.gdcpa.ca)



GOBEIL & DESBIENS CPA

 2465, rue Saint-Hubert  
Jonquière (Qc) G7X 5M7  
 418.547.7701  
 info@gdcpa.ca

**ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 NOVEMBRE 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11





GOBEIL & DESBIENS CPA

 2465, rue Saint-Hubert  
Jonquière (Qc) G7X 5M7  
 418.547.7701  
 info@gdcpa.ca

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Association Sportive Mars-Moulin inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Association Sportive Mars-Moulin inc., qui comprennent le bilan au 30 novembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Association Sportive Mars-Moulin inc. au 30 novembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Autre point*

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 22 mars 2023.

*Gobeil & Desbiens CPA Inc.*

**Par Sébastien Desbiens, CPA auditeur**

Jonquière  
Le 12 mars 2024

**ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023**

Page 4

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>		
Subventions gouvernementales	230 116 \$	168 787 \$
Subventions d'organismes	19 148	18 394
Subventions d'entreprises privées	23 348	23 838
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	7 500	7 500
Droits de passage, forfaits et camping	244 857	237 617
Revenus de location	5 485	5 698
	<hr/> 530 454	<hr/> 461 834
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	168 479	138 569
Taxes et permis	7 367	7 107
Assurances	12 289	6 844
Programme de partenariats	146 425	78 412
Honoraires	13 734	10 922
Poste d'accueil	3 567	3 225
Congrès, déplacements et représentation	11 741	10 566
Frais bancaires	5 580	7 106
Télécommunications	10 996	10 555
Matériel roulant	19 206	6 853
Publicité et promotion	8 065	16 480
Cotisations et dons	7 024	10 490
Entretien et réparations	109 589	126 602
Amortissement des immobilisations corporelles	15 268	9 836
	<hr/> 539 330	<hr/> 443 567
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation</b>	<b>(8 876)</b>	<b>18 267</b>
<b>Autres produits (charges)</b>		
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	-	(220)
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(8 876) \$</b>	<b>18 047 \$</b>

**ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

**EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023**

Page 5

	<b>Investi aux immobilisations</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2023 Total</b>	<b>2022 Total</b>
<b>Solde au début</b>	50 550 \$	64 398 \$	114 948 \$	96 901 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 768)	(1 108)	(8 876)	18 047
<b>Solde à la fin</b>	42 782 \$	63 290 \$	106 072 \$	114 948 \$

**ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.****BILAN****30 NOVEMBRE 2023**

Page 6

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	- \$	5 043 \$
Débiteurs (note 3)	111 081	190 498
Frais payés d'avance	9 861	6 781
	<hr/>	<hr/>
	120 942	202 322
Immobilisations corporelles (note 4)	64 657	79 926
	<hr/>	<hr/>
	185 599 \$	282 248 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	7 302 \$	- \$
Créditeurs (note 6)	50 349	97 924
	<hr/>	<hr/>
	57 651	97 924
Dette à long terme (note 7)	-	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	21 876	29 376
	<hr/>	<hr/>
	79 527	167 300
	<hr/>	<hr/>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	42 782	50 550
Non affecté	63 290	64 398
	<hr/>	<hr/>
	106 072	114 948
	<hr/>	<hr/>
	185 599 \$	282 248 \$
	<hr/>	<hr/>

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION SPORTIVE MARS-MOULIN INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023**

Page 7

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 876) \$	18 047 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 269	9 836
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	220
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 500)	(7 500)
	(1 107)	20 603
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	28 762	(48 172)
	27 655	(27 569)
<b>Activités d'investissement</b>		
Placements	-	40 000
Immobilisations corporelles	-	(12 001)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	800
	-	28 799
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(12 345)	1 230
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	5 043	3 813
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin</b>	(7 302) \$	5 043 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

## 1. Statuts et objectifs de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), assure la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée de chasse et pêche et fait la promotion des activités sportives récréotouristiques sur le territoire de la zone d'exploitation contrôlée sous le nom d'Association Sportive Mars-Moulin inc. Il est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Comptabilisation des produits

#### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

#### *Produits de location*

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

#### *Droits de passage, forfaits et camping*

Les revenus de droits de passage, de forfaits et de camping sont constatés lorsqu'il y a preuve convaincante d'un accord, que le service a été rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Amortissement linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	20 %

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

## 3. Débiteurs

	2023	2022
Comptes clients	6 828 \$	15 509 \$
Subventions à recevoir	104 253	157 673
Taxes de vente à recevoir	-	17 316
	<b>111 081 \$</b>	<b>190 498 \$</b>

**4. Immobilisations corporelles**

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	38 946 \$	- \$	38 946 \$	38 946 \$
Bâtiment	120 483	102 629	17 854	29 902
Mobilier de bureau	3 079	2 255	824	1 031
Matériel roulant	12 000	4 967	7 033	10 047
	174 508 \$	109 851 \$	64 657 \$	79 926 \$

**5. Emprunt bancaire**

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 25 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5.25 % (12.45%, 11.2% en 2022) et est renégotiable en avril 2024.

**6. Crédoiteurs**

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	26 190 \$	92 039 \$
Salaires et charges sociales à payer	10 680	5 885
Taxes de vente à remettre	13 479	-
	50 349 \$	97 924 \$

**7. Dette à long terme**

	2023	2022
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, remboursé au cours de l'exercice	- \$	40 000 \$

**8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports ayant servi à l'acquisition de bâtiments. Les variations survenues dans le solde d'apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début	29 376 \$	36 876 \$
Amortissement de l'exercice	(7 500)	(7 500)
Solde à la fin	21 876 \$	29 376 \$

**9. Instruments financiers****Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions gouvernementales à recevoir et aux comptes clients..

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**10. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.